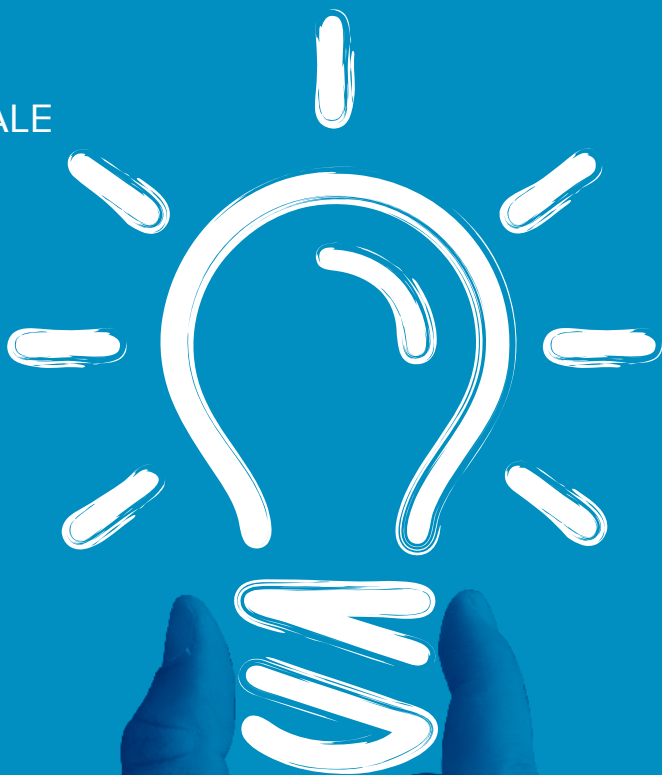


ESTACA PRATIQUE

LOGEMENT
FINANCEMENT
SÉCURITÉ SOCIALE
TRANSPORT
RESTAURATION



ESTACA
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

CRÉATEUR DE NOUVELLES MOBILITÉS

SOMMAIRE

3 LOGEMENT

- 3 ESTACA Paris-Saclay (78)
- 4 ESTACA Laval (53)
- 5 ESTACA Bordeaux (33)
- 6 Les plateformes de logements

7 AIDES AU LOGEMENT

9 FINANCEMENT

- 10 Bourses
- 11 Jobs et stages

12 SÉCURITÉ SOCIALE

13 RESTAURATION

14 TRANSPORT

Le passage dans l'Enseignement Supérieur est une étape importante que vous attendiez sans doute depuis longtemps mais qui va impliquer des changements importants dans votre mode de vie.

Les rythmes de travail sont différents, certains d'entre vous vont être amenés à déménager, d'autres devront trouver des modes de financement pour leurs études, etc.

Pour tenter de répondre à toutes vos questions et vous permettre de préparer au mieux votre rentrée, nous avons rassemblé toutes les informations pratiques utiles à votre future vie d'étudiant à l'ESTACA.

LOGEMENT

En préparation de votre rentrée, nous mettons à votre disposition des informations pratiques sur l'hébergement près de nos trois campus : ESTACA - Paris Saclay (78), ESTACA - Laval (53) et ESTACA - Bordeaux (33). Les solutions pour se loger sont multiples. Afin de faciliter votre recherche, des plateformes spécialisées ont vu le jour ces dernières années.

ESTACA PARIS-SACLAY

Saint-Quentin-en-Yvelines et ses environs offrent plusieurs dispositifs de logements pour les étudiants : des résidences étudiantes, des logements privés, des cohabitations intergénérationnelles et des foyers. Il faut compter une fourchette de prix allant de 500 à 800 euros avant déduction de l'aide au logement APL.

Les logements en résidences étudiantes ou conventionnées

Vous pouvez effectuer vos démarches de demande en résidences étudiantes, selon leurs gestionnaires, auprès des résidences étudiantes par des demandes en direct, de la Communauté d'agglomération et du CROUS.

Les Académies d'Elancourt

1, rue de Bruxelles - 78990 Elancourt
Tél. : 01 30 62 60 00

Jean-Baptiste Lamarck

3 allée du Théâtre - 78990 Elancourt
Tél. : 01 80 73 04 00

René Cassin

4 place Mendès France - 78990 Elancourt
Tél. : 01 80 73 04 00
residence.rene-cassin@crous-versailles.fr

Vauban

1, boulevard d'Alembert - 78280 Guyancourt
Tél. : 01 80 73 04 00
residence.vauban@crous-versailles.fr

René Cassin

3-5 rue Jacques Duclos - 78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 64 12 82

Les Jardins des Sciences

31, boulevard Vauban - 78280 Guyancourt
Tél. : 01 40 06 29 32

Blaise Pascal

3-7, place Wicklow
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 43 30 25 - www.studefi.fr

La Cybèle

26, rue Surcouf - 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : 01 61 38 10 65 - www.arpej.fr

Le Galibier

4 rue des Tritons
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 76 78 56 90 - www.studefi.fr

Les Estudines

1, rue des Tritons
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 09 69 39 22 00
saintquentinenyvelines@estudines.com

Daniel Morelon

7, rue des Louvrières
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 39 48 95 48 - www.espacil-habitat.fr

Adèle et André Lambert

4, rue Nelson Mandela - 78310 Maurepas
Tél. : 01 30 62 21 67 - www.arpej.fr

Victoire Daubié

3, rue Panicale - 78320 La Verrière
Tél. : 06 04 97 14 38 - www.studefi.fr

Le Vélodrome

2 rue des Tritons
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.aljt.com

André Dunoyer de Segonzac

7 ter boulevard d'Alembert
78280 Guyancourt
Tél. : 01 34 98 30 20 - www.arpej.fr

La Communauté d'agglomération

attribue des logements en priorité aux étudiants qui suivent une formation dans l'une des 12 communes de l'agglomération et domiciliés hors Saint-Quentin-en-Yvelines.

Retirez un dossier d'inscription à :

Service Habitat de la Communauté d'agglomération

Z.A. du Buisson de la Couldre
1, rue Eugène-Hénaff - BP 10 118
78192 TRAPPES Cedex
Tél. : 01 39 44 80 42
etudiants@sqy.fr

Le CROUS attribue prioritairement aux étudiants boursiers et satisfaisants aux conditions d'admission ou de réadmission, des logements au sein des cités universitaires ou de résidences conventionnées.

Pour s'inscrire, le dossier doit être établi sur le site internet www.crous-versailles.fr. Les chambres et studios gérés par le CROUS sont attribués fin juin.

CROUS Versailles

Tél. : 01 39 24 52 16 - www.crous-versailles.fr
www.etudiant.gouv.fr

ESTACA LAVAL

Laval et ses environs proposent des facilités de logements pour les étudiants : résidences étudiantes et universitaires, annonces de particuliers, etc. Les sections suivantes vous donnent quelques informations nécessaires pour faire le choix du dispositif qui vous convient le mieux. Il faut compter une fourchette de prix allant de 400 à 600 euros avant déduction APL.

Résidences étudiantes

Résidences Estudialis 1 - 2 - 3

Logements meublés du studio au T2, de 400 à 470 euros TTC par mois. Situées sur le campus à 500 m de l'ESTACA.

Estudialis 1 : 4 rue des Docteurs Calmette et Guérin - 53000 Laval

Estudialis 2 - 3 : 2 et 5 rue Charles Nicolle - 53810 Changé

www.marimo-immobilier.com

Tél. : 02 43 49 26 09

Résidence Marcel Pagnol

58 logements étudiants du studio au grand T1 meublé de 400 à 460 euros TTC.

Située à 1km de l'ESTACA.

Rue Hebert - 53000 Laval

www.marimo-immobilier.com

Tél. : 02 43 49 26 09

Résidence Studival

Située à 600 m de l'ESTACA, cette résidence propose des studios et des logements partagés (colocation) meublés, de 400 à 525 euros TTC par mois.

248 av. Pierre de Coubertin - 53000 Laval

laval.location@citya.com

Tél. : 02 43 59 21 70

Colocation

La Confrérie One Way est une plateforme destinée aux étudiants et jeunes actifs désirant vivre en colocation à Laval (53).

<https://one-way16.webnode.fr>

Julien : 06 24 59 16 14

Aurore : 06 02 16 61 72

Et aussi

Association départementale pour le logement des jeunes

Tél. : 02 43 69 57 57

infos@adlj.org - www.adlj.org

Association Habitat Jeunes à Laval

Trois foyers réservent des logements de la chambre individuelle aux deux pièces.

- Résidence Pierre de Coubertin (le plus proche du campus), 104, avenue Pierre de Coubertin - 53000 Laval
 - Résidence Nicole Peu, 8 bis, rue de Paradis - 53000 Laval
 - Résidence Francois Pleslier, 19 rue Emile Sinoir - 53000 Laval
- Tél. : 02 43 53 82 16 - <https://www.hj153.fr/>

Résidences universitaires (sur critères sociaux)

CROUS Nantes

2, Bd Guy Mollet BP 52213

44322 Nantes cedex 3

Tél. : 02 40 37 13 13

www.crous-nantes.fr

Antenne de Laval

Résidence La Dormerie

54, rue des Docteurs Calmette et Guérin

53000 Laval

Tél. : 02 43 49 25 85

<http://www.crous-nantes.fr/logement/residence-la-dormerie/>

ESTACA BORDEAUX

Bordeaux et ses environs offres plusieurs dispositifs de logements pour les étudiants : des résidences étudiantes et universitaires, des logements privées, etc.

Il faut compter une fourchette de prix entre 300 à 800 euros avant déduction APL.

Résidences étudiantes

Résidence Youfirst Talence Université

36, rue Marc Sangnier - 33400 Talence

Tél. : 01 40 40 64 10

<https://campus.youfirst.co/fr/>

Résidence Studéa Talence

34, rue Peydavant - 33400 Talence

<https://www.nexity-studea.com/>

Résidence Les Lauréats

340, avenue de la libération - 33400 Talence

Tél. : 05 56 79 38 38

Téneo Suites Talence Centre

8, allée du 7^e Art - 33400 Talence

Tél. : 05 57 35 76 00

<https://www.teneo.fr/>

Résidence Stud'otel

1, rue Clément Thomas - 33400 Talence

Tél. : 05 56 84 59 59

<http://studotel-bordeaux.fr/>

Studyo Sas

210, avenue de la Mission Haut Brion

33400 Talence

05 56 36 29 75

<https://www.studyoresidences.fr/>

Résidences universitaires (sur critères sociaux)

CROUS de Bordeaux-Aquitaine

18, rue du Hamel - 33800 Bordeaux

Tél. : 05 56 33 92 17

<https://www.crous-bordeaux.fr/>

Yellome (Action logement) offre

une trentaines de résidences en Nouvelle-Aquitaine.

<https://www.yellome.fr/>



LES PLATEFORMES DE LOGEMENTS

LOKAVIZ

Développé par les CROUS, organismes nationaux qui gèrent les résidences universitaires, Lokaviz est un moteur de recherche permettant aux étudiants de trouver, partout en France, un logement indépendant ou chez l'habitant ou une colocation.

www.lokaviz.fr

ADELE

Propose plus de 900 résidences étudiantes référencées en France. Adele met en relation les étudiants en recherche d'un logement et les organismes de résidences étudiantes en France, qu'ils soient privés ou conventionnés.

www.adele.org

IMMOJEUNE

Offre aux étudiants un accès gratuit, rapide et simple à plus de 300 000 offres de logement (studios, colocations, appartements, résidences étudiantes, longues ou courtes durées) aux quatre coins de la France.

www.immojeune.com

ROOMLALA

Plateforme de location de chambres entre particuliers pour des séjours de moyenne et longue durée.

www.roomlala.com

STUDAPART

Plateforme de réservation de logement en ligne. Elle fait correspondre l'offre avec la demande en fonction des critères de location de chacun, affichés sur le site.

www.studapart.com

Il existe aussi des plateformes de logement contre services. Il peut s'agir de baby-sitting ou de s'occuper à temps partiel de personnes âgées.

www.toitchezmoi.com

www.untoit2generations.fr

www.operationundeux toit.fr

www.ensemble2generations.fr



AIDES AU LOGEMENT

1. Aide Personnalisée au Logement (APL) et Allocation Logement à caractère Social (ALS)

Dans les deux cas, l'étudiant doit être locataire, sous-locataire ou colocataire d'un logement neuf ou ancien. Son logement doit être sa résidence principale et le bail établi à son nom. Le logement ne peut être inférieur à 9 m² et doit répondre à des normes de sécurité.

Le montant est variable. Le barème de calcul est identique pour l'APL et l'ALS (sauf en foyer). Il tient compte des ressources de l'étudiant, du nombre de personnes à sa charge, du lieu de résidence, du montant du loyer et du mode d'occupation (colocation ou meublé).

REMARQUES :

Ces aides ne sont pas cumulables avec les allocations familiales pour les enfants de moins de 20 ans. L'étudiant qui choisit de bénéficier de l'APL ou de l'ALS n'est plus considéré à la charge de ses parents pour l'ouverture de droits aux allocations familiales.

Les étudiants étrangers peuvent prétendre à l'ALS à condition d'être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.

L'ALS et l'APL ne sont jamais versées le premier mois d'occupation.

Il n'est pas nécessaire d'être séparé du foyer fiscal de ses parents pour toucher ces aides.

DÉMARCHE :

Toutes les informations sont réunies sur le site : www.caf.fr, vous pouvez télécharger les formulaires en ligne.

Pour ESTACA Paris-Saclay

Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines
2 avenue des Prés - 78280 Guyancourt
Tél. : 0820 25 78 10 (n° unique départemental)

Pour ESTACA Laval

Agence de Laval
11 quai Paul Boudet - 53088 Laval cedex 9
Tél. : 08 10 25 53 10

Pour ESTACA Bordeaux

205 rue Fondaudège - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 42 51

2. L'aide à la constitution du dépôt de garantie : l'avance LOCA-PASS®

Elle peut être accordée quel que soit le logement, qu'il appartienne à un bailleur privé ou public. C'est une avance financée par Action Logement, qui est accordée au locataire sous forme de prêt sans intérêt dans la limite de 1 200 euros. Celui-ci est remboursable par petites mensualités (minimum 20 euros) sur une durée maximale de 25 mois. La première échéance est prélevée 3 mois après le déblocage du prêt.



3. Aides au cautionnement locatif

Si vous ne pouvez pas présenter de garant, des dispositifs permettent aux propriétaires bailleurs d'être assurés du paiement de leur loyer :

- **Visale** : c'est un service de cautionnement entièrement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans en recherche de logement dans le parc privé ou dans certaines résidences universitaires - www.visale.fr
- **La garantie LOCA-PASS®** est gratuite. Elle garantit le paiement des loyers et des charges locatives. Elle est accordée pour un logement social.
Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr
- **Mobili-Jeunes, Action Logement** propose une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer (entre 10 et 100 euros maximum chaque mois pour les étudiants alternants de moins de 30 ans.
- **La garantie des loyers impayés (GLI®)** pour le propriétaire privé. La GLI® est une assurance qui rembourse les loyers et charges impayés et les dégradations. Elle prend aussi en charge la procédure et les frais de contentieux.
Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr
- **Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** : il fournit une aide globale aux personnes en difficulté, sous forme de prêts ou de subventions.
Pour en savoir plus : www.service-public.fr



FINANCEMENT

De nombreuses possibilités existent pour financer ses études à ESTACA, pour chaque étudiant selon sa situation.

PRÊTS

PRÊTS BANCAIRES

Différentes banques proposent des prêts à taux préférentiels pour les étudiants. Les remboursements s'effectuent après l'obtention du diplôme une fois que vous êtes entré dans la vie active. L'ESTACA a des partenariats avec des banques qui proposent aux étudiants de bénéficier d'un taux préférentiel d'emprunt ainsi que des avantages sur les services bancaires.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Ile-de-France et Nouvelle Aquitaine : Nadine BOIMARD - nadine.boismard@socgen.com - 01 30 97 57 03

Pays de Loire : Emmanuel CHATELET - emmanuel.chatelet@socgen.com

BANQUE POPULAIRE

Val de France : Mehdi GUECHI - mehdi.guechi@bpvf.fr - Tél. : 09 88 98 90 93 / Offres accessibles aux étudiants de SQY et Laval : contacter l'agence de Montigny le Bretonneux

Aquitaine Centre Atlantique : Kheira BAZOUIN - Kheira.BAZOUIN@bpaca.banquepopulaire.fr - 05 56 01 66 85 ou 07 61 87 73 73

CAISSE D'ÉPARGNE (Paris-Saclay et Bordeaux)

Jean-José RICHEZ - jean-jose.richez@ceidf.caisse-epargne.fr - 01 58 06 72 41 / 06 80 35 79 46

CAISSE D'ÉPARGNE (Laval)

Stéphane GAUFFIER - stephane.gauffier@cebpl.caisse-epargne.fr - 02 44 72 10 96

LE « PRÊT ÉTUDIANT » est un dispositif gouvernemental de prêt sans condition de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers. Il est accessible à tous les étudiants de moins de 28 ans, de nationalité française ou ressortissants de l'Union Européenne, inscrits dans un cursus de l'enseignement supérieur. Le ministère de l'Enseignement Supérieur a créé un fond de garantie qui permet de financer 20 000 prêts pour un montant maximum de 20 000 euros.

Pour souscrire ce prêt, vous devez vous adresser directement à l'un des sept réseaux de banques actuellement partenaires du dispositif : les Banques populaires, le Crédit Mutuel, la CIC, les Caisses d'Épargne, la Société Générale, la Banque Postale et le Crédit Agricole. Le taux de l'emprunt est librement fixé par chacun de ces établissements financiers.

BOURSES



BOURSES ESTACA

Soucieuse d'aider les étudiants, l'école reverse une grande partie de la Taxe d'Apprentissage versée par les entreprises aux étudiants. Les bourses sont attribuées selon les résultats scolaires de l'élève et le quotient familial des parents.

BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX DU CROUS

Destinées aux étudiants de moins de 28 ans, aux ressources familiales limitées, elles doivent être demandées entre le 15 janvier et le 15 mai - De 1 454 à 6 335 euros / an.

www.etudiant.gouv.fr

ALLOCATION ANNUELLE

Les étudiants ne pouvant bénéficier dans l'année d'une bourse d'enseignement supérieur peuvent se voir attribuer une allocation d'études. Les dossiers de demande d'allocation d'études sont à remplir auprès des services sociaux des CROUS : www.etudiant.gouv.fr

AIDE SPÉCIFIQUE PONCTUELLE

Elle permet d'apporter rapidement une aide financière personnalisée et ponctuelle à l'étudiant en difficulté. Cette aide est en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés. Pour faire une demande d'aide, vous devez retirer un dossier de demande d'aide auprès du service social de votre CROUS.

PASSEPORT MOBILITÉ

Il ouvre droit à un billet aller-retour par année universitaire pour les étudiants d'outre-mer suivant en métropole des études inexistantes dans leur département ou interzone d'origine.

BOURSE AU MÉRITE

Elle complète la bourse sur critères sociaux. Elle est attribuée aux étudiants obtenant une mention très bien au BAC. Son montant dépend de l'échelon à la bourse de lycée (entre 402 à 1002 euros).

www.etudiant.gouv.fr

AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les régions, départements ou villes peuvent apporter des aides financières aux Ecoles pour les étudiants originaires de leur territoire. Tout étudiant fiscalement domicilié en Mayenne qui choisit d'intégrer l'établissement ESTACA - Laval peut obtenir une aide financière complémentaire à celle des bourses d'enseignement supérieur, sur critères sociaux.

BOURSES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Différents dispositifs d'aide existent pour contribuer à financer un départ à l'étranger dans le cadre de la formation. En complément d'ERASMUS, la bourse de mobilité réservée aux étudiants boursiers, peut être attribuée pour une durée de 3 mois minimum à 9 mois lors d'un séjour universitaire. Lors de votre projet de départ, le département international de l'ESTACA vous communiquera toutes les informations sur les autres aides possibles comme les bourses Léonardo, les bourses de voyage Zellidja, etc.

BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL

Des bourses peuvent être attribuées aux étudiants de nationalité étrangère.
www.campusfrance.org

BOURSE DES TERRITOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Cette bourse est présente dans certains départements afin d'encourager les élèves

habitants en région à poursuivre leurs études dans les grandes écoles.

Les candidatures des terminales passent par les lycées conventionnés.

Sélection en fonction des résultats scolaires, des critères sociaux, du projet de l'élève...
www.desterritoiresauxgrandesecoles.org/

BOURSES GIFAS

Le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), verse chaque année des bourses aux étudiants des filières aéronautiques et spatiales.

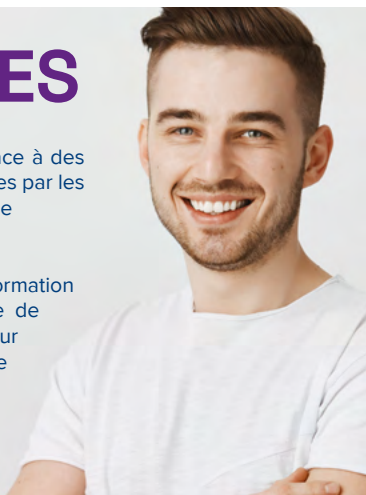
BOURSES DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'AAE octroie une allocation financière spécifique de formation (AFSF) pour une durée de 1 à 3 ans, et contribue à la formation en milieu professionnel et à l'acculturation à l'aéronautique militaire à quelques étudiants de l'ESTACA. En contrepartie, les élèves bénéficiaires de la bourse s'engagent à servir en qualité de militaire dans l'AAE, dans un délai d'un an maximum après l'obtention de leur diplôme. La durée du contrat d'engagement est proportionnelle au nombre d'années d'allocation financière accordées par l'AAE.

JOBS ET STAGES

Les étudiants ESTACA peuvent être rémunérés grâce à des jobs d'appoint. De nombreuses offres sont proposées par les BDE, Junior ESTACA et autres associations de l'Ecole en cours d'année.

Par ailleurs, les stages réalisés au cours de la formation peuvent être rémunérés ou indemnisés. Le stage de première année peut faire l'objet d'un CDD pour que les étudiants puissent percevoir un salaire (généralement le SMIC). Les stages élèves ingénieurs et de fin d'études sont généralement indemnisés (selon la mission, le pays et l'entreprise).



SÉCURITÉ SOCIALE

Les étudiants sont rattachés au régime général de la Sécurité Sociale et cotisent à une contribution unique « vie étudiante » qui comprend la contribution au FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes), les cotisations pour les activités sportives et culturelles et le droit de médecine préventive.

LA MUTUELLE ÉTUDIANTE

La sécurité sociale ne rembourse qu'une partie de vos dépenses de santé. Si vous ne bénéficiez pas de mutuelle par vos parents et que vous souhaitez être mieux remboursé, vous devez souscrire une « Complémentaire Santé » auprès d'une mutuelle.

HEYME et la LMDE proposent des tarifs avantageux aux étudiants.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur leur site :
www.heyme.care/fr - www.lmde.fr



MAISON DE LA SANTÉ ÉTUDIANTE

Sur le Campus Paris-Saclay, une maison de santé étudiante permet aux étudiants de bénéficier de soins médicaux à proximité.

À Bordeaux, l'Espace Santé Étudiants met à disposition de nombreux professionnels de santé (soins, consultations, bilans, etc.)
www.sante-etudiants-bdx.fr

À Laval, l'ESTACA a signé une convention qui permet aux étudiants d'avoir accès aux services du centre de santé universitaire. Sur le campus un médecin, une infirmière, une infirmière psy, un psychologue, une assistante sociale et trois étudiants relais santé (ERS) sont disponibles.

Secrétariat du centre de santé :

sec-medicine@univ-lemans.fr

02 43 83 39 20

<https://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/centre-de-sante.html>

Rue des Docteurs Calmette et Guérin.
Le secrétariat est joignable du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (sauf vendredi 16h00).

CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Collectée par le CROUS, elle est d'un montant de 100 euros, on peut en être dispensé en fonction des cas (boursier, etc.).

Elle concerne les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

RESTAURATION



ESTACA PARIS-SACLAY

Sur le campus, un distributeur Picard est disponible, ainsi qu'un food truck.

Le CROUS de Versailles offre quant à lui deux formules de restauration au sein de l'UVSQ (Université Versailles Saint-Quentin) :

- le « RU » (restaurant universitaire)
- la cafétéria

Par ailleurs, de nombreux restaurants sont à disposition dans le quartier commerçant de la gare, à 5 mn à pied de l'École : www.saint-quentin-en-yvelines.fr/loisirs/bars-et-restaurants

ESTACA LAVAL

Le Restaurant Universitaire « l'Aubepin » situé en face de l'ESTACA est ouvert le midi du lundi au vendredi de 11h15 à 13h45. Un espace cafétéria est également ouvert. Le prix du repas pour les étudiants est de 3.30€. Pour les élèves boursiers le repas est à 1 €.

ESTACA BORDEAUX

Le Restaurant Universitaire RU1 est situé à proximité immédiate de l'ESTACA. Les étudiants ont accès grâce à leur carte étudiante à 5 autres RU ainsi que 7 cafétérias étudiantes. Différents menus sont proposés : entrée + plat + dessert ; 2 entrées + plat : mais aussi des formules snack.

De nombreux restaurants et food trucks sont à disposition dans le quartier du campus.

TRANSPORT

ESTACA PARIS-SACLAY

Le campus est situé dans le quartier du Pas du Lac à 3 mn à pied du pôle multimodal de la Gare de Saint-Quentin-en-Yvelines - Montigny-le-Bretonneux.

Vélo : La Vélostation propose des vélos en location longue durée, de un jour à un an, ainsi qu'un atelier de réparation de vélos.
[sqy.velos.iledefrance-mobilites.fr](https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/services-et-vie-pratique/se-deplacer/velo/velostation-sq)
<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/services-et-vie-pratique/se-deplacer/velo/velostation-sq>

SNCF et RATP : Ligne N, U et RER C

Bus : 16, 475, 51, 4, 10...

A titre indicatif, temps global de trajet

Paris Saint-Michel : 52 min,
La Défense : 38 min,
Gare Montparnasse : 37 min,
Poissy 35 min,
Versailles Chantiers : 14 min,
Massy-Palaiseau : 44 min

Pour calculer vos déplacements et calculs de temps de trajet, vous pouvez utiliser l'application Citymapper :
www.citymapper.com



Vous trouverez toutes les informations sur le réseau de transports en commun en Ile-de-France et les temps de parcours sur www.ratp.fr et www.transilien.com



LA CARTE IMAGINE R EN ILE-DE- FRANCE

Les étudiants de moins de 26 ans peuvent bénéficier de la carte de transport « Imagine R ». Elle offre la possibilité de voyager en faisant jusqu'à 50% d'économie sur tous les transports d'Ile-de-France dans le Métro, Bus, Tram, Train, RER.

Information sur :
www.imagine-r.com



ESTACA LAVAL

Les Transports Urbains Lavallois - TUL

Laval dispose d'un réseau de bus, avec un arrêt sur le Campus Universitaire.

Un abonnement est proposé aux jeunes.

A titre indicatif, tarif : 16,25 euros / mois
www.tul-laval.com

Vélo

Vélitul est un service de vélos en libre-service proposé par Laval Agglomération. Le Vélitul s'utilise avec une carte Vélitul ou avec une carte bancaire pour un usage occasionnel.

www.tul-laval.com

VELA : location longue durée de vélos électriques

Trottinette

L'entreprise Bird a mis en service un réseau de trottinettes électriques sur la ville de Laval.

Bus

Certaines destinations comme Angers, Nantes, etc. sont accessibles plus facilement par Bus.

STAO Véolia transport : www.stao.fr

Flixbus : www.flixbus.fr/bus/laval

Les bus BlaBlaCar : www.blablacar.fr/bus

ESTACA BORDEAUX

Le campus est situé dans le quartier universitaire.

Tram B « Arts et Métiers » ou « Béthanie »

Bus

- Arrêt « Arts et Métiers », bus n°8, 10, 34 et TBM night

- Arrêt « INRIA », bus n°80

- Arrêt « Avenue de l'Université », bus n°31

Transports en commun TBM

- Le réseau dessert les 28 communes de Bordeaux Métropole.

- De nombreux modes de transports : Trams, bus, Vcub, navettes fluviales.

Les étudiants de moins de 28 ans, peuvent bénéficier d'un abonnement Pass Jeunes 11-27 ans.

<https://boutique.infotbm.com/>

Vélo

Avec la Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives (MAMMA), le prêt gratuit de vélos métropolitains est disponible pour les résidents majeurs des 28 communes de Bordeaux Métropole. portail.cykleo.fr/levelopartbm

SNCF

La carte de réduction Jeune 18 - 27 permet de bénéficier jusqu'à - 60 % de réduction sur les trains et 25 % garantis même au dernier moment. TGV Max permet un accès illimité aux jeunes sur les TGV et intercités pour 79 euros/mois.

A titre indicatif :

Laval - Paris se fait en 1h10 en TGV, 10 allers-retours quotidiens.

Des liaisons directes se font entre Laval - Lyon et Marseille.

Bordeaux - Paris se fait en 2h en TGV ou OUIGO.

www.sncf.com





ESTACA Paris-Saclay

12 avenue Paul Delouvrier - RD 10
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 75 64 50 41

ESTACA Laval

Parc Universitaire Laval-Changé
Rue Georges Charpak - BP 76121
53061 Laval Cedex 9
Tél. : 02 43 59 47 00

ESTACA Bordeaux

Esplanade des Arts et métiers
33405 Talence
Tél. : 05 35 31 49 70

www.estaca.fr